

27 janvier 2009

09.111

Motion Didier Calame

Développement des moyens d'exploitation ou vente de forêts

Le canton de Neuchâtel possède beaucoup de forêts, et ce aux quatre coins du canton, d'où une économie forestière intéressante pour l'Etat. Malheureusement, certaines de ces forêts ne sont pas ou peu exploitées par manque d'infrastructure (chemins, layons, etc.). Paradoxalement, ces forêts sont très intéressantes en termes économiques. Pouvons-nous nous permettre de ne pas exploiter ces forêts?

Le Conseil d'Etat est invité à étudier la faisabilité de ces chemins et autres infrastructures, ou alors, si cela n'est pas possible, de vendre ces forêts.